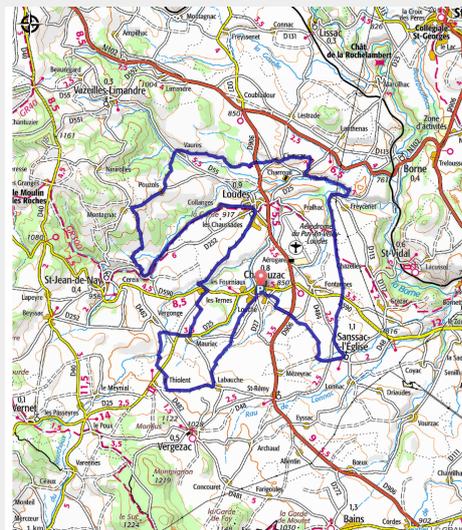


La ronde des Ruisseaux

Velay - Chaspuzac



Évasion boisée en duo (MAZET_OT)



Une sortie au profil vallonné qui alterne entre sentiers étroits et larges pistes. Les vues sur le plateau et le bassin du Puy raviront les amateurs de grands espaces. Sportif et technique sur quelques portions, ce circuit ravira les passionnés de parcours typé « cross-country ».

Useful information

Practice : Mountain Bike

Length : 35.0 km

Trek ascent : 665 m

Difficulty : Medium

Type : Loop

Themes : VTT

Trek

Departure : Chaspuzac

Arrival : Chaspuzac

Cities : 1. Chaspuzac

2. Sanssac-l'Église

3. Saint-Vidal

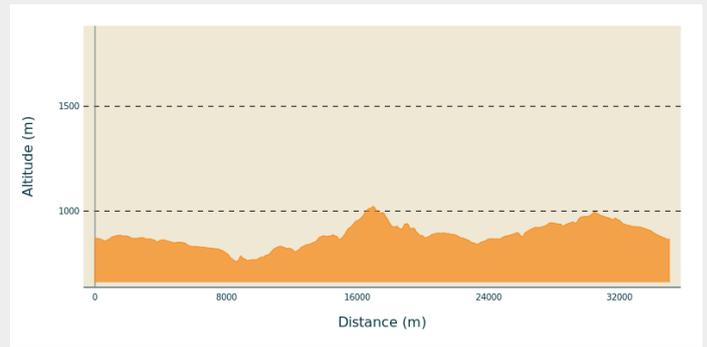
4. Loudes

5. Borne

6. Saint-Jean-de-Nay

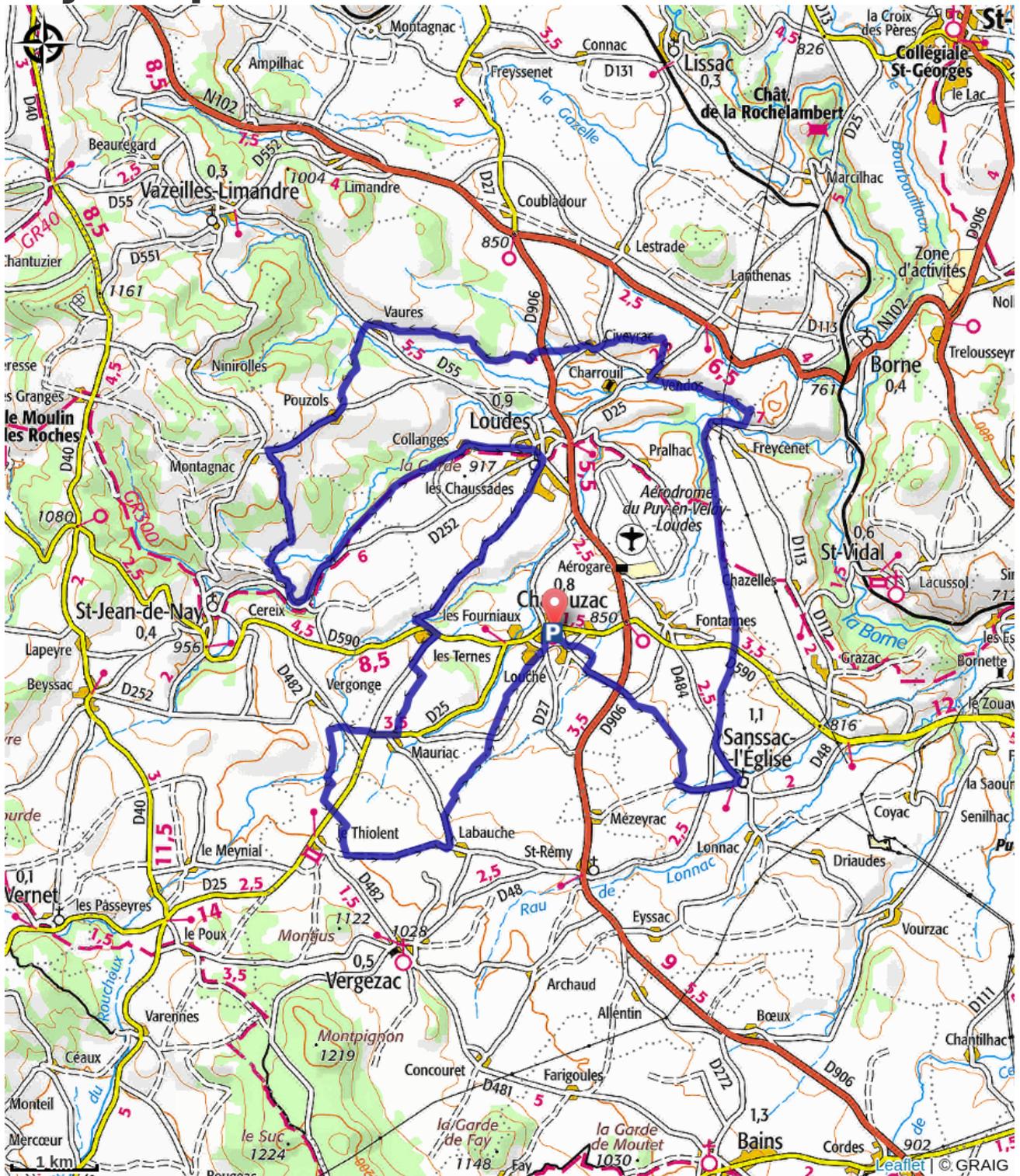
7. Vergezac

Altimetric profile



Min elevation 760 m Max elevation 1022 m

On your path...



All useful information

How to come ?

Access

15 minutes à l'Ouest du Puy-en-Velay

Advised parking

Chaspuzac, Place de l'Église

Environmental sensitive areas

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Marais de Freycenet

Sensitivity period: January, February, March, April, May, June, July, August, September, October, November, Decembre

Le site du Lac de Freycennet est situé sur la commune de Borne, c'est un bien sectional géré par la commune. Le site s'étend sur 5,2 hectares à une altitude moyenne comprise entre 815 et 820 mètres. Le site est constitué du lac et de quelques prairies en périphérie de celui-ci.

Sorties Nature : <https://www.calameo.com/read/000007824e450a9c1408>

Marais de la Gimberte

Sensitivity period: January, February, March, April, May, June, July, August, September, October, November, Decembre

Le marais tourbeux de la Gimberte est situé sur la commune de Borne à une altitude d'environ 800 mètres. Ce bien sectional draine un bassin versant de taille réduite (seulement 7 hectares).

Ce marais est colonisé par les grands carex. Les roselières à massettes marquent également le paysage. Une mare a été surcreusée en 2003. La zone humide est entourée de pelouses et prairies pâturées maigres.

La zone humide présente toujours une zone en eau, même si celle-ci est parfois réduite lors des très grandes sècheresses.

L'épaisseur de tourbe atteint plus d'un mètre au centre de la zone humide. (TOURMAN A., 2007)

Parmi les espèces patrimoniales présentes sur le site, il peut être cité : le Triton crêté, l'Alyte accoucheur, l'Agrion mignon, la Bécassine des marais, la Marouette ponctuée, la Pie grièche Grise...